

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille SociétéTerre Croissance plus que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre conseiller ou avec Desjardins Société de placement inc. au 514 286-3499 ou 1 866 666-1280 ou visitez fondsdesjardins.com.

BREF APERÇU

Date de création du Fonds :	15 janvier 2009	Gestionnaire du portefeuille :	Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.
Valeur totale au 29 février 2012 :	64 333 544 \$	Distributions :	Revenu : annuelles / Gain en capital : annuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,46 %	Placement minimal :	500 \$ (initial), 25 \$ (additionnel)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Portefeuille investit dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et étrangères. Le Portefeuille a recours à une méthode de placement socialement responsable.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 29 février 2012. Ces placements changeront au fil du temps.

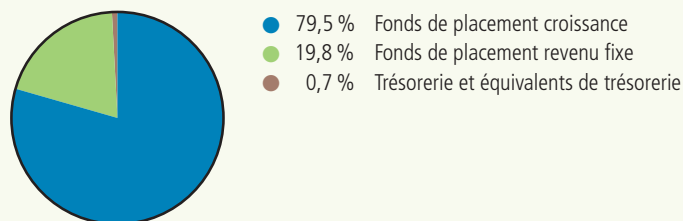
Les principaux placements (au 29 février 2012)

1. Fonds d'obligations canadiennes NEI, série I	19,8 %
2. Fonds d'actions internationales Éthique, série I	18,8 %
3. Fonds d'actions mondiales Éthique, série I	15,8 %
4. Fonds Desjardins Environnement, catégorie I	14,1 %
5. Fonds multistratégique américain Éthique, série I	12,7 %
6. Fonds de dividendes canadiens Éthique, série I	10,0 %
7. Fonds Spécialisé d'actions Éthique, série I	8,1 %
8. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7 %

Les principaux placements représentent 100 % du Fonds.

Nombre total de placements : 7

Répartition de la valeur liquidative (au 29 février 2012)



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous présente le rendement du Fonds depuis sa création. Les rendements indiqués sont ceux après déduction des frais. Ces frais réduisent les rendements de vos placements.

Il importe de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

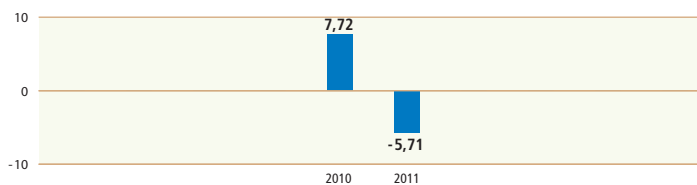
Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le Fonds depuis sa création (15 janvier 2009) détient aujourd'hui 1 337 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 9,81 %.

Rendements annuels (%)

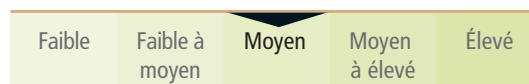
Ce graphique montre le rendement annuel depuis la création du Fonds. Il y a une année, parmi celles qui sont présentées, au cours de laquelle la valeur du Fonds a diminué.

Parts de catégorie A (%)



QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE ?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. Desjardins Société de placement inc. estime que le risque associé au présent Fonds est moyen. Pour une description détaillée des risques associés au Fonds, consultez le prospectus simplifié.



Y A-T-IL DES GARANTIES ?

Comme la plupart des organismes de placement collectif (OPC), ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

À un investisseur qui désire investir dans un portefeuille appliquant des principes de placement socialement responsable, recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différents, recherche principalement une appréciation du capital à long terme et a une tolérance au risque moyenne.

! Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du Fonds.

1. Frais d'acquisition

Les parts de catégorie A ne sont pas assorties de frais d'acquisition. Vous ne payez donc pas de frais d'acquisition initiaux et de frais d'acquisition différés.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Au 30 septembre 2011, les frais du Fonds s'élevaient à 2,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 25 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds. Desjardins Société de placement inc. a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	2,46 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	—
Frais du Fonds	2,46 %

Commission de suivi

Les Fonds Desjardins versent à votre courtier une commission de suivi tant que vous possédez des parts du Fonds. La commission couvre les services et les conseils que votre courtier vous fournit. Le courtier peut verser une partie de la commission à ses représentants.

La commission de suivi est payée à même les frais de gestion.

Son taux correspond à un maximum de 1 %* de la valeur de votre placement annuellement, ce qui correspond à 10 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

*Tel que modifié lors du renouvellement du prospectus.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours de leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais d'échange	Aucuns
Frais de changement	Aucuns

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds :

- en communiquant avec votre conseiller de Desjardins ; ou avec Desjardins Société de placement inc. Service à la clientèle des Fonds Desjardins 2, complexe Desjardins Case postale 9000, succursale Desjardins Montréal (Québec) H5B 1H5
- sur fondsdesjardins.com ; ou
- par courriel à info.fondsdesjardins@desjardins.com ; ou
- en composant, pour la région de Montréal, le **514 286-3499** ou, sans frais, le **1 866 666-1280**

Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.



Coopérer pour créer l'avenir